

Réf: Dossier 277753

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE PROVIDENCE IMPRIME SARLU » en abrégé « D.P.I »

Siège ABIDJAN MARCORY NON LOIN DU FOYER DES
JEUNES, Lot 1, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE PROVIDENCE IMPRIME
SARLU » en abrégé « D.P.I »

Objet : -IMPRESSION
-CONFECTION DES ETUIS
-DECOUPE
-IMPRESSION SUR TOUT SUPPORT
-IMPRESSION NUMERIQUE
-IMPRESSION A CHAUD

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY NON LOIN DU FOYER DES
JEUNES, Lot 1, Ilot 8

Dirigeant(s) M MIKPLOFANDO KODJOVI AMOUSSOU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00209 du 09/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI